



2 Urgence médicale

2-2 Secours-Urgence de nuit ou un jour férié

On utilise les établissements de soins médicaux d'urgence qui se trouvent dans chaque région qui sont; « Clinique d'urgence des jours fériés » pour les malades d'urgence le dimanche/un jour férié/en fin d'année et le Jour de l'An, « Centre de soins médicaux d'urgence » ou « Centre de maladie d'urgence de nuit » pour les soins de nuit, « Centre de soins dentaires » en cas de maux de dents un jour férié, « Centre d'informations de soins médicaux d'urgence » indiquant par téléphone les médecins en cas d'urgence, et le « Système des médecins de garde ».

Toutefois l'appellation des établissements, le contenu d'activité et des horaires sont variables selon les communautés. Les établissements de soins médicaux d'urgence sont affichés dans le bulletin d'information publié par la mairie. Vous pouvez aussi consulter par téléphone. Veuillez confirmer au bulletin d'information publié par la mairie ou demander des renseignements au guichet de la mairie.